

MAIRIE



Joué-sur-Erdre, le 21 février 2025

Le Maire de Joué-sur-Erdre

à

OUEST AM'  
Monsieur Guillaume KIRMANN  
Le Sillon de Bretagne  
8 avenue des Thébaudières  
44800 SAINT-HERBLAIN

**Objet** : demande pour modification du PLU pour ajout liste de bâtiments susceptibles de changer de destination

PJ : copie de mes mails et photos

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre de l'évolution en cours du P.L.U. pour laquelle nous vous avons missionné en qualité de bureau d'études chargé de suivre les modifications souhaitées.

Je vous confirme la demande de la Commune pour procédure de modification de droit commun (puisque une procédure de modification simplifiée n'est pas possible), pour ajout de bâtiments susceptibles de changer de destination.

Il s'agit de de bâtiments situés en zone A (Agricole) pour permettre la création de logements, d'hébergement hôtelier ou touristique.

Cette modification nécessitera d'ajouter des bâtiments à l'annexe 3 du règlement du PLU : liste des bâtiments susceptibles de changer de destination.

Ainsi sont concernés :



Nombre	LIEUDIT OU VILLAGE	CADASTRE	OBSERVATIONS
1	La Guinaudière	YM 86, 87, 118 YR 18, 28	Pour création d'un gîte avec salle de réception pour mariages
2	La Mulonnière	YT 142	
3	Le Bas Rouvray	ZK 132	
4	Le Moulin du Château	YH 145	
5	Les Ajeaux	ZS 92	La longère à droite de l'étang
6	Les Ajeaux	ZS 83	
7	La Croix Forget	ZM 104	
8	Allon	YP 134	La longère du fond de la parcelle
9	La Fumerie	ZY 33	
10	La Cormerais	YW 66	Le bâtiment le plus au Sud de la parcelle
11	La Romeraie	L 729 et L 1108	Le bâtiment à cheval sur les deux parcelles
12	Saint Jean Baptiste des Landes	YN 49	
13	8 Thely	ZB 62 et ZB 66	

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire : Jean-Pierre BELLEIL


